Joseph Mantilery

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1641

Né à Marseille, le 8 janvier 1624

Mort à Avignon, le 25 Octobre 1676

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Père Joseph Mantiléry

<u>Listes des assemblées</u>

1651 Pézenas
1654 St. Magloire
1658 Montbrison sup.
1661 " "
1663 Arles "
1666 Avignon "
1669 Avignon, séminaire
1672 " "
1675 " "

<u>Nécrologe</u> = Mort à Avignon, le 25 octobre 1676

<u>Visites d'Avignon</u> = P. Joseph Montiléry, supérieur d'Arles, fut député à l'assemblée de Paris. Il avait été malade pendant 18 mois à Arles. On l'en retira et l'envoya comme supérieur à Avignon, le 19 mai 1663. Il obtint de l'archevêque de faire dans ce diocèse l'office de Jésus, de la Vierge et les autres offices propres à la Congrégation. Il alla à Marseille en Décembre 1666 et fut nommé supérieur d'Aix en 1667

<u>Visites d'Avignon</u> - fils de Jean François Montiléry et de Madeleine Mougin
baptisé en la paroisse N.D. des Accoules à Marseille le 8 janvier 1624
reçu à Aix le 24 mai 1641, prêtre le 17 septembre 1649 avec titre patrimonial de 200^{tt}, ordonné par l'évêque de Carcassonne
a fait la philosophie à Marseille 5 ans
à Provins 7 ans
a enseigné la 5e, 3e, 2e, Rhét et doublé la 2e et la Rhét.
a étudié la théologie à la maison de Paris

a été 3 ans supérieur à Montbrison

2 ans supérieur à Arles

et tantôt 5 ans (1673) directeur et supérieur du séminaire d'Avignon

le 19 mars 1671, c'était sa 3e année de supérieur d'Avignon

en 1672 " 4e " " "

en 1673 n'est plus supérieur

Visites d'Avignon 16 juin 1669

Il est directeur du séminaire.

L'on dit qu'il y a eu à Avignon durant plusieurs années une assemblée de personnes de piété, prêtres et laïques, qui se faisait tous les lundis sous le nom de l'Esclavage, où, après certaines prières, l'on prenait des mesures pour empêcher les désordres de la ville et soulager les pauvres. Mais elle s'est abolie sous le feu Vice Mantilery, lorsque le St Père cassa par une Bulle la dévotion de l'esclavage.

Journal d'Avignon = Le 26 septembre 1682, jour de sa mort, le supérieur distribua aux pauvres honteux la somme de 30#, dont la maison est chargée sur le legs que ce Père lui fit par son codicille du 19 septembre 1676 de la somme de 200# d'une part; de 400# d'autre part et d'une maison située en la rue des 3 filles, paroisse St Symphorien; outre 150# données par le même codicille pour l'église que l'on bâtissait en ce temps-là. Le même jour la maison est chargée de dire pour ce Père une messe des morts, l'office des morts dans la chapelle des exercices.

Actes Mss. des Assemblées =

En 1663, il est député, supérieur à Arles.

M.M. 607, 2e catalogue, N 652 =

Joseph Mantiléry, de Marseille, entré à Aix en 1642, prêtre, mort en 1676.